

TAXE APPRENTISSAGE 2019

Dernière année de soutien volontaire pour les entreprises !



ÉCOLE



APPRENTIS



MENTORS



TALENTS



EFFICACITÉ



EMPLOI



MOTIVATION



RÉUSSITE

La fin d'un soutien vital

Le législateur dans le cadre de la réforme de l'apprentissage rattachée à la loi « *choisir son avenir professionnel* » a décidé que le versement direct de l'impôt Taxe d'Apprentissage vers les CFA serait terminé en 2019...

Soyez rassurés, vous continuerez à payer cet impôt en 2020... auprès de l'URSSAF ! Je ne peux entrer dans le détail qui serait trop fastidieux et technique. Pour autant, cette décision votée au parlement est un coup très dur financièrement pour nos établissements mais aussi pour la relation partenariale qui nous unissait à beaucoup d'entre vous.

Pour l'exemple, les versements directs, volonté des chefs d'entreprises lors de la collecte 2018, ont été de 1 168 667.00 €.

Votre soutien en 2019 pour cette dernière

Vous l'aurez compris, à partir de 2020, plus le choix pour vous d'affecter une partie de votre Taxe d'Apprentissage envers un CFA.

Alors, permettez-moi tout d'abord de vous remercier chaleureusement pour votre soutien via la Taxe d'Apprentissage tout au long de ces années passées.

Et pour cette dernière année où c'est encore possible, merci par avance pour votre affectation (partie QUOTA) de cet impôt envers notre CFA.



Partenaires



ÉCOLE



APPRENTIS



MENTORS



TALENTS



EFFICACITÉ



EMPLOI



MOTIVATION



RÉUSSITE

1978-2018 : Le CFA a 40 ans



Depuis 40 ans, notre établissement a formé, accompagné ou épaulé, des dizaines de milliers d'apprentis. Avec le soutien du Conseil Régional de Normandie, des chambres consulaires, des maîtres d'apprentissage, des familles et des entreprises, via la Taxe d'Apprentissage, ce sont autant des personnes qui ont optimisé leur insertion professionnelle.

GRACE A VOUS, notre CFA évolue chaque année, au service de la réussite personnelle et professionnelle des apprentis et des adultes que nous formons.

LE CFA : un espace de formation

À la rentrée 2018, près de 1 000 apprentis et adultes sont accueillis et accompagnés dans leur formation dans 5 grands domaines dispensés du CAP au BTS* suivant les filières :

- Métiers de la coiffure et du bien-être
- Métiers de l'automobile
Maintenance, peinture et carrosserie
- Métiers de l'alimentation
Boucherie, charcuterie, traiteur, boulangerie, pâtisserie
- Métiers de la restauration
Agent Polyvalent de Restauration, cuisine et service en salle
- Métiers de la vente et du commerce

*Ainsi que les parcours intermédiaires : Mention Complémentaire, Brevet Professionnel, Certificat de Qualification Professionnelle, Titre Professionnel

NOUVEAUTES RENTREE 2019

Formation continue : Le CFA propose de nombreux parcours adaptés aux besoins de formation ou de montée en compétences pour des salariés ou chefs d'entreprises :

Faites-nous part de vos besoins afin que nous puissions les étudier et vous apporter une réponse adaptée.

Votre contact : M. Bruno NICOLE - Directeur du 3IFA - bnicole@3ifa.fr

www.3ifa.fr

L'apprentissage gagnant

Votre interlocutrice : **Françoise DUHAUSSAY**

☎ 06 33 97 05 77 - ✉ fduhaussay@3ifa.fr



📍 Route du Mans - BP 106 - 61003 Alençon

☎ 02 33 28 76 76 - ✉ contact@3ifa.fr

Merci à vous !

Bruno NICOLE
Directeur du CFA 3IFA